



Transition Écologique

VF/ST

N° 20250042

Le Maire de la Ville de Lambersart,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2023 donnant au Maire les délégations prévues par lesdits articles, et étendant ces dispositions aux élus bénéficiant d'une délégation de signature et dans le cadre de celle-ci,

Vu l'arrêté n°2023P00191 du 31 mars 2023 donnant délégation à Monsieur Antoine PIERROT, Adjoint au Maire,

Considérant que les actions liées à la politique zéro déchet initiée par la Ville de Lambersart nécessitent le concours de partenaires privés.

DECIDE

Article 1 : De ratifier la convention avec la société « FBernard », représentée par Frédéric Bernard sise 44 rue Reine Astrid, Marcq en Baroeul (59700) pour l'animation d'un atelier au centre Charles de Gaulle -salon 1 - 164 rue de la Carnoy - Lambersart

- Atelier lombricomposteur le samedi 17 mai 2025 à 10h00

Article 2 : La dépense correspondante totale est de 250 Euros TTC (deux cent cinquante euros). La somme sera imputée sur les crédits inscrits au Budget de la Ville (Nature 611 Fonction 70).

Article 3 : Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services et le Service Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions de la présente décision.

Fait à Lambersart, le 27 FEV 2025



Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

Antoine PIERROT

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D20250042
Objet :	Convention avec la société « Fbernard », dans le cadre du défi famille zéro déchet pour l'animation d'un atelier lombricomposteur le 17 mai 2025 au Centre Charles de Gaulle à Lambersart.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-02-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	059-215903287-20250227-D20250042-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20250227-D20250042-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D20250042.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20250227-D20250042-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	217.2 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D20250042 Convention FBernard lombricomposteur.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20250227-D20250042-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	475.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 février 2025 à 15h55min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 février 2025 à 15h56min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 février 2025 à 16h08min09s	Transmis au MI

